



16/12/21

17/12/21

**POUR N° 119**  
**CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA**  
**FSU 74**  
**SALLE MLK – ANNEMASSE**  
**Mercredi 12 et jeudi 13 janvier 2022**

Les raisons qui faisaient que nous étions dans la rue le 23 septembre (pour l'éducation), le 5 octobre (pour les fonctionnaires et agents-es publics), le 2 décembre (pour les retraités) ou rassemblés le 1<sup>er</sup> décembre (prime « vie chère » en Haute-Savoie) et (pour la santé) le 7 décembre dernier, demeurent.

La situation sanitaire permet au gouvernement de ne pas répondre à nos demandes. On nous refuse les moyens de faire fonctionner et d'améliorer les services publics mais nous assistons à une valse de milliards d'argent public. Il faut que nous exigions, tous ensemble, que ces énormes moyens servent à l'emploi et à l'amélioration de la vie de chacun et notamment des plus précaires. Les lois de finance font craindre une casse de la sécurité sociale, du régime de retraite par répartition et globalement une dégradation des conditions de vie des salariés. Les promesses faites aux personnels de santé ne suffisent pas à améliorer leurs situations dégradées depuis des années. Les pensions, comme les salaires dans la Fonction Publique, sont gelées alors que les prix flambent, que les moyens des services publics sont amputés, que les attaques contre la sécurité sociale se multiplient : la lutte contre cette casse de notre modèle social doit être poursuivie sans relâche.

Il revient à la FSU 74, avec les organisations syndicales proches, les parents d'élèves, les syndicats de lycéens et d'étudiants et l'ensemble des citoyens de dessiner un avenir de progrès social et ce à quelques mois des élections présidentielle et législatives.

Pour la FSU 74, les débats et l'action passeront aussi par l'organisation du congrès départemental puis national. Nous tiendrons notre congrès à Annemasse les 12 et 13 Janvier 2022 (voir p.8).

Dans l'attente, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

**Céline Troszczyński**, secrétaire départementale de la FSU

- Page 1 :** Edito
- Page 2 :** Rapport financier 2019-2021
- Page 3 :** Suite du rapport financier
- Page 4 :** Résultats des élections
- Page 5 :** Nouveau CDFD
- Page 6 :** Texte SNES-FSU 74
- Page 7 :** Texte FSU combative et Assemblée générale de la FCPE
- Page 8 :** Journée de manifestation retraités et organisation congrès FSU 74

## Rapport financier de la FSU 74, 2019-2021

Année scolaire 2019-2020	Année scolaire 2020-2021
--------------------------------	-----------------------------

<b>RECETTES</b>		
Virement FSU nationale	3 606.00€	4047.00€
Aide FSU nationale (centre de formation, manif, congrès)	197.50€ (congrès national)	-€
Aide FSU régionale (subvention dialogue social)	-€	-€
Subvention (Commune d'Annemasse)	1 800.00€	1 800.00€
Remboursement (APEP, CDFN, autres syndicats, mep....)	257.63 (Apep, cinéma)	1279.98€(matériel visio)
Vente d'objets et livres	-€	-€
Manifestation (collecte, dons)	-€	-€
Produits financier	6.98€	2.31€ (intérêts du Livret B)
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5868.11€</b>	<b>7 129.29€</b>

<b>DEPENSES</b>		
Communication (papier, tirage, dont rappel période 2015-2019 1637.39€)	2761.97€	1060€
Communication (affranchissement, envoi bulletin)	839.01€	1 091.95€
Equipement (sono, vidéo projecteur...)	-€	1279.98€(matériel visio)
Action (manifs, banderoles, tracts, stages...)	628.16€	13€
Frais militants (déplacements surtout)	251.75€	634.58€
Téléphone/internet	379.25€	393.31€
Frais bancaires	150.80€	79.50€
MEP	1 780.00€	1 800.00€
Achats livres et abonnements	- €	-€
Divers (cotisations, petit matériel, papeterie, don, aide...)	428.99€	91.26€ (dont clés Annemasse)
Frais congrès départemental, national.	2124.6€ (dont 230.35€ congrès national)	-€
DONS (fsu centralisation puis reversement snes, snuipp, aed)	-€	-€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9344.53€</b>	<b>6 443.58€</b>

<b>BILAN GENERAL (recettes-dépenses)</b>	<b>- 3476.42€</b>	<b>+685.71€</b>
--	-------------------	-----------------

<b>SITUATION DES COMPTES</b>		
Compte courant au 01/09	2168.67€	2 085.27€
Compte courant au 31/08	2 085.27€	3 348.67€
Livret B au 01/09	7477.67€	4084.65€
Livret B au 31/08	4084.65€	3506.96€

#### Vérfications

2019-2020 :  $9\ 646.34 - 3\ 476.42 = 6\ 169.92$

$2\ 085.27 + 4\ 084.65 = 6\ 169.92$

2020-2021 :  $6\ 169.92 + 685.71 = 6\ 855.63$

$3\ 348.67 + 3\ 506.96 = 6\ 855.63$

#### Remarques :

**Bilan sur 2 années et non trois, car, alors que le précédent avait été décalé pour tenir compte des élections professionnelles de 2018, celui-ci retourne au rythme initial (6 ans après 2016, donc 1 congrès tous les 3 ans).**

#### Les recettes sont stables :

**Concernant la subvention d'Annemasse,** Nous tenons à remercier la municipalité d'Annemasse pour cette subvention.

**La part de la FSU nationale** augmente légèrement grâce à une meilleure prise en compte des besoins des petites sections.

**Les principaux postes de dépense** restent le logement de la section (MEP), les frais d'impression et d'envoi des publications (APEP), et les congrès départementaux une année sur trois.

Les frais militants et ceux liés aux actions ont diminué, à cause du Covid.

Même si le bilan de la dernière année est positif grâce à la subvention d'Annemasse, le problème de fond reste donc le coût important du logement ; nous devons relancer les démarches auprès de la mairie d'Annecy et du conseil départemental.

#### Par ailleurs :

- **La Commission culturelle** a été supprimée en 2016, elle n'apparaît donc plus dans ce bilan
- **Un matériel de qualité pour travailler en visio** a pu être acheté grâce aux contributions du SNES, du SNUIPP et du SNEP.
- **La situation bancaire a été mise en conformité :** Pour maintenir l'utilisation de notre compte professionnel, et permettre l'accès à la validation numérique, la Banque Postale nous a fait passer par une sorte de cauchemar administratif. Nous avons un mille-feuille de mandataires empilés au fil des années, alors que nous ne sommes pas une association, et n'avons pas de personnalité juridique pour la SD 74...

Si la BP nous fait à nouveau des difficultés, il faudra réfléchir à ouvrir un compte au Crédit Mutuel, qui comprend mieux notre fonctionnement.

Après deux années d'errances de bureaux de poste en services téléphoniques, une solution vient d'être trouvée grâce à l'intervention efficace du Trésorier national, Jacques Rohmer : il n'y a plus que deux mandataires, Benoît Teste, en qualité de Secrétaire National, et Mathieu Fourneyron, Trésorier départemental.

Par ailleurs, le compte bancaire utilisé par la commission culturelle, et clôturé fin 2016, sera enlevé de Grigri en juin ou en juillet 2022, après validation des comptes nationaux par un expert-comptable.

## Résultats des élections départementales de la FSU décembre 2021

Vote Orienta. inscrits : 1190 Rappel 2019 : (1260)	Total 1190	Snep 123 (126)	Snes 411 (443)	Snuep 17 (13)	Snuipp 533 (632)	Snpes Pjj 5 (9)	Snutefi 17 (18)	Snics 6 (6)	Snesup 2 (3)	Snasub 7 (12)
	V:278 E:269	V:30 E:28	V :127 E :126	V :2 E : 1	V :111 E : 106	V :5 E :5	V : 1 E : 1	V : 1 E : 1	V : 1 E : 1	V : 0 E : 0
Liste U. et A.	221 (232)	25 (31)	93 (106)	1 (2)	100 (92)	0 (0)	0 (0)	1 (0)	1 (0)	0 (0)
Liste Fsu C	48 (64)	3 (2)	33 (43)	0 (0)	6 (8)	5 (3)	1 (7)	0 (0)	0 (0)	0 (1)

Rapport d'activité : Inscrits : 1190 (en 2019 : 1260)	<b>Votants : 278</b>  <b>(305)</b>	Exprimés : 276  (295)	
Pour : 224 (243)	Contre : 6 (6)	Abstention : 45 (48)	Refus de vote : 1 (0)

Composition du Comité Délibératif Fédéral départemental 52 membres :

- La moitié soit 26 sièges pour les syndicats :  
Chaque syndicat ayant des syndiqués dans le département a un siège pour le représenter soit 17 sièges au total : SNAC, SNASUB, SNEP, SNES, SNESUP, SNETAP, SNICS, SNUACTE, SNUASFP, SNUEP, SNUipp,...  
Le reste soit 9 sièges sont répartis à la plus forte moyenne dans chaque syndicat en tenant compte du nombre de syndiqués ce qui donne :  
 $Q = 1190/9$ , le SNUipp obtient 5 sièges, le SNES 3 sièges et le SNEP 1 siège.
- La moitié des sièges soit 26 sièges sont alors répartis selon les tendances à la plus forte moyenne :  
 $Q = 269/26 \approx 10,34$

Liste UA	21 ( $221/10,34 \approx 21,37$ )	(+1)	$Q = 10,04$	<u>Total : 22</u>
Liste FSU combative	4 ( $48 / 10,34 \approx 4,64$ )	(+0)	$Q = 9,6$	<u>Total : 4</u>

## LES ELUS AU CDFD SONT DONC

<b>LISTE UNITE ET ACTION</b>			
1	TROSZCZYNSKI Céline	Certifiée de mathématiques	SNES
2	LOMBARD Benjamin	Professeur des écoles	SNUipp
3	RIMET Pascal	Certifié, lycée Professionnel Amédée Gordini Seynod	SNEP
4	FOURNEYRON Mathieu	Certifié, collège Le Clergeon Rumilly	SNES
5	DOMERGUE Philip	Professeur des écoles, école Primaire de Vongy Thonon	SNUipp
6	BORRACINO Nathalie	PLP, lycée Amédée Gordini, Seynod	SNUEP
7	LECOMTE Sylvain	Certifié, lycée de l'Albanais. Rumilly	SNES
8	LABAILLE Jean-Michel	Certifié, lycée Lachenal Argonay	SNES
9	DUCRET Emilie	Certifiée, collège La Mandallaz Sillingy	SNEP
10	GREPILLAT Tuulikki (sans tendance)	Professeure des écoles. Collège A. de Gaulle Cluses	SNUipp
11	BOUNEMOURA Zahia	Professeur des Ecoles, école Châtelet Gaillard	SNUipp
12	DUCRET Jérémie	Agrégé de sciences physiques	SNES
13	DENIS Marie	Professeure des Ecoles, école Primaire Clarafond Arcine	SNUipp
14	VIALLOEON Evelyne	Retraitée	SNUipp
15	PERIGNON Aure Solène	Certifiée, collège de Frangy	SNEP
16	FABIEN Annie	Certifiée, lycée Baudelaire Cran Gevrier	SNES
17	LOMBART Michel	Retraité	SNES
18	RENNARD Jean-Philippe	Retraité	SNUipp
19	DELARUE-BIENAIMÉE Marie	Professeure des Ecoles, TR rattachée à l'école du centre, Saint Pierre en Faucigny	SNUipp
20	CERONI Stéphane	Certifié, collège Le Clergeon Rumilly	SNES
21	RAIMOND Victor	Certifié, lycée C. Poncet, Cluses	SNES
22	OULD AMZIANE Lila	Agrégée, lycée Lachenal Argonay	SNES

<b>Elections au Conseil Délibératif Fédéral Départemental</b>			<b>Liste Pour une Fsu Combative</b>		
<b>NOMS</b>	<b>PRENOMS</b>	<b>SYNDICAT</b>	<b>Qualité</b>	<b>fonction</b>	<b>lieu d'exercice</b>
RICHAUDEAU	Jean- Pierre	SNES	Membre du CDFD sortant et du bureau (BEFD)	Professeur certifié	Retraité-Annecy
BERNARD	Vincent	SNES		Professeur bi- admissible	Collège J. Monnet Saint-Jorioz
JUIGNIER	Alan	SNPES- PJJ	Membre du CDFD sortant	Educateur	UEAJ -Annecy
MORCH	Annie	SNES	Membre du CDFD sortant	Documentaliste certifiée	Retraitee-Annecy

## **Le bilan de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale pendant 5 ans !**

Un quinquennat, c'est amplement suffisant :

- pour mener des réformes qui ont déstructuré le second degré.
- pour supprimer 8 000 emplois dans le secondaire, soit l'équivalent de 166 collèges.
- pour supprimer dans notre académie 250 postes alors que dans le même temps collèges et lycées gagnaient 6 000 élèves.
- pour mettre au pas des enseignants par la multiplication des mesures visant à restreindre leurs libertés pédagogiques : évaluation des établissements et bientôt des écoles, tellement démagogiques, inutiles et chronophages, projet local d'évaluation au lycée, multiplication des postes à profil pour les mutations « au mérite » alors que les commissaires paritaires ont été écartés des commissions.
- pour réduire la réflexion pédagogique du ministère à portion congrue, en pilotant les établissements par des évaluations dénuées de sens et d'intérêt, en rejetant l'apport d'une majorité de chercheurs, en laissant entendre que la résorption de la difficulté scolaire pourrait passer par des recettes toute faites à piocher dans les livres colorés du ministère.
- pour laisser, en début de crise sanitaire, les personnels en danger. Seules les interventions répétées des organisations syndicales ont permis d'assurer un minimum de sécurité (port du masque, matériel de désinfection...). Au quotidien il faut bien souvent contredire les annonces ministérielles, souvent faites en dépit du bon sens et au mépris de l'avis des scientifiques, et rendre un minimum acceptables nos conditions de travail et de vie des élèves dans les établissements. Si cette crise a démontré quelque chose, c'est que rien ne vaut l'enseignement en présence des enseignants, rien ne vaut l'enseignement en petit effectif pour faire progresser les élèves. Malgré ces constats évidents et malgré les demandes de la FSU, les moyens humains et matériels n'ont pas suivi et sont restés en deçà des enjeux. Et que dire des annonces et mesures régulièrement contradictoires ?
- pour évincer les représentants des personnels des opérations de gestions de carrière (mutation, avancement, ...) et mettre ainsi en place progressivement l'arbitraire et le copinage.
- pour faire peu de cas des interpellations des délégations au niveau départemental ou académique. Les personnels sont à peine écoutés et le rouleau compresseur administratif continue à appliquer les réformes destructrices.
- pour arriver à la quasi-suppression des viviers de TZR dans beaucoup de matières (avec par exemple des remplacements de congés maternité non pourvus...)

L'enseignant est pour lui suspect :

- suspect de ne pas porter les valeurs de la République (et en réponse il propose des affiches sur la laïcité à l'école aux connotations discutables),
- suspect de manipuler les élèves en les sensibilisant à des thèses visant pourtant à promouvoir la justice sociale (voir lettre de Benoît Teste -secrétaire général de la FSU- au Président de la République suite aux publications récentes dans le Figaro Magazine),
- suspect d'être sous-employé au point de recourir à la multiplication des heures supplémentaires (y compris pour les temps partiels).

C'est une communication faite de mensonges et contre-vérités :

- la revalorisation historique est dérisoire et exclut 42% des collègues. Réchauffement climatique : A quand le dégel du point d'indice ? L'inflation de 2% rend insupportables les déclarations sur la hausse du pouvoir d'achat. En particulier en Haute-Savoie, l'État a toujours autant de mal à entendre ses personnels, par rapport à la situation de vie chère de ce département. Un certain nombre d'entre eux en était encore réduit à manger des raviolis froids devant les portes de la préfecture le mercredi 1<sup>er</sup> décembre.
- une réforme du lycée et du bac (passage en force au contrôle continu) qui a accru les inégalités au lieu de les combattre et a renforcé la sélection pour le supérieur.

Jamais les démissions au sein de l'Éducation nationale n'ont été aussi nombreuses. Le nombre de candidats qui se présentent aux concours pour devenir enseignant a été divisé par 2 en 20 ans. Dans le même temps, le recours aux contractuels ne cesse d'augmenter.

Ce ministre est l'artisan zélé, pour l'École, des politiques libérales partout à l'œuvre depuis 2017.

## **Macron : un bilan globalement négatif et des projets inquiétants**

Le premier quinquennat d'Emmanuel Macron vit ses derniers mois et nous espérons qu'il n'y aura pas de second quinquennat à coup sûr encore plus destructeur.

Ce quinquennat a commencé par deux mesures phares la suppression de l'ISF pour les possesseurs d'actifs financiers et la destruction partielle du Code du Travail (barème pour les licenciements abusifs, fusion des instances du personnel, primauté des accords d'entreprise). L'utilisation abusive de la pratique des ordonnances accroît la primauté de l'exécutif. La réforme de la SNCF avec l'ouverture à la concurrence et la fin du statut des cheminots pour les nouveaux embauchés. L'opposition syndicale à ces mesures est restée insuffisante. Il en va de même pour la réforme du chômage qui durcit les conditions d'accès aux allocations de chômage et réduit leur durée. Nous avons échappé provisoirement à la réforme de la retraite par points car le gouvernement avait besoin de la paix sociale dans le cadre de la crise sanitaire. C'est donc bien une politique anti-sociale que ce gouvernement a mené et le ralliement au second tour de la présidentielle de 2017 d'une partie des forces dites progressistes n'a pesé en rien sur sa politique.

Le Pouvoir a mené une politique répressive très violente contre le mouvement de révolte sociale des gilets jaunes et imposé une politique dite de sécurité globale renforçant l'impunité policière.

La crise sanitaire a été l'occasion d'imposer une dérive autoritaire avec le passe sanitaire qui étend la discrimination à une partie des travailleurs et introduit des interdictions professionnelles pour les soignants, les pompiers, les psychologues entre autres... Nos syndicats ont raté une occasion de s'opposer avec la plus grande fermeté à cette mesure et la crise de confiance dans nos organisations est renforcée.

Parmi les projets du candidat Macron imposer une réforme des retraites réductrice des droits des salariés, étendre encore plus l'obligation vaccinale dès l'enfance alors qu'il s'agit de produits en phase expérimentale mais aussi imposer de nouveaux réacteurs nucléaires au nom de la transition écologique !

Jean-Pierre Richaudeau, Vincent Bernard, Fabienne Delmas pour une fsu combative

## **La FCPE tenait son assemblée générale au lycée de Saint Julien Samedi 20/11**

Comme tous les ans la FCPE 74 avait invité à son assemblée générale les fédérations syndicales avec lesquelles elle avait pu construire un travail en commun. Ce samedi 20/11 la FSU et FO étaient présents au lycée de St Julien où la section locale avait organisé l'assemblée générale départementale.

Lors de ces dernières années, avec les responsables de la FCPE et les fédérations MNL et UNL nous avons mené de nombreuses actions et mobilisations notamment pour la défense des services publics et ses personnels, du système de retraite par répartition ou encore contre la réforme du baccalauréat. Au travers de ces actions nous avons pu tisser des liens de confiance que nous conduit à des interventions communes lors de délégations à la DSDEN ou dans les instances administratives. A l'heure où de nouvelles équipes de responsables se mettent en place nous poursuivire ce travail en commun. Nous en aurons l'occasion lors de la prochaine réunion du collectif « plus jamais ça » le 20/12 dans les locaux de la FSU.

Michel Lombart, retraités SNES-FSU 74





## Les retraités ont manifesté à Paris le jeudi 2 Décembre

Les giboulées de mars étaient en avance ce jeudi 2/12 à Paris en tout début d'après-midi mais n'ont pas découragé les nombreux retraités venus, de toute la France, manifester pour :

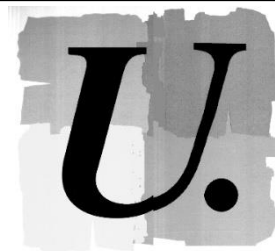
- L'augmentation des pensions et des retraites de base et complémentaires et leur indexation sur les salaires moyens.
- La défense et l'amélioration de notre Sécurité sociale au niveau santé et retraite
- Le développement des Services publics de proximité
- La défense des libertés individuelles et collectives

Après plusieurs rassemblements départementaux dont celui du 1/10 et les soutiens aux initiatives impulsées depuis la rentrée (AESH, personnels hospitaliers, manif du 23/09) le besoin s'est fait sentir d'une expression nationale forte pour exiger la prise en compte de nos revendications concernant l'ensemble des collègues. Dans le département l'appel national relayé par la FSU, CGT, FO, CFE CGC, Solidaires, FGR et Ensemble et solidaires a permis de rassembler, dans la délégation académique de quelque 200 manifestants, 50 Hauts Savoyards dont 8 militants de la FSU 74. Le cortège, parti de Denfert Rochereau, s'est terminé aux Invalides et a compté plus de 20 000 manifestants. D'ores et déjà des rendez-vous régionaux sont envisagés et pour la FSU les prochaines semaines seront marquées par la préparation et à la participation aux congrès départemental et national.

M.Lombart, E.Viallon, J.Rennard, JC.Lardeau retraités FSU

## CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA FSU 74 MERCREDI 12 ET JEUDI 13 JANVIER 2022 SALLE MARTIN LUTHER KING, ANNEMASSE

### Organisation des deux journées



#### Mercredi 12/01/22

9h : accueil, café, distribution des mandats.

9h30 : début du congrès. Introduction, intervention Benoît Teste, résultats des élections départementales, nouveau CDFD, rapport financier (désignation de commissaires aux comptes), courte intervention de chaque syndicat FSU représenté.

11h : interventions des invités.

11h30 : thème 1, début des débats.

12h30 : pause repas.

14h : reprise des débats thème 1.

14h45 : pause.

15h : thème 3, débats.

16h45 : vote du thème 1.

17h30 : fin.

#### Jeudi 13/01/22

9h : accueil.

9h15 : vote du thème 3.

10h : thème 2, débats.

11h45 : thème 4, début des débats.

12h30 : pause repas.

13h45 : vote du thème 2.

14h30 : reprise des débats thème 4

15h15 : pause.

15h30 : rapport des commissaires aux comptes, vote du compte financier.

16h00 : vote du thème 4

16h45 : élections des délégués au congrès national et texte actions

17h15 : fin.

*N'hésitez pas à vous rapprocher de votre syndicat pour connaître les conditions d'inscription.*

*(Demande d'autorisation d'absence accordée en vertu du décret n°82-447 du 28 mai 1982, article 14 concernant les absences des représentants syndicaux mandatés pour participer aux réunions statutaires d'organismes directeurs des organisations syndicales aux niveaux académique et départemental. La demande d'autorisation d'absence accompagnée de la convocation ou d'une copie doit être déposée trois jours au moins avant la date de la réunion)*